

1^{ère} manche
CHALLENGE AURA EST

BMX



Samedi 13 Octobre
MEYZIEU



Entrée gratuite. Buvette/Restauration sur place.
Piste de BMX de Meyzieu
Allée Jacques Brel - chemin de Pommier

Ride, Race and Photography

Le club de BMX de MEYZIEU
a l'honneur de vous accueillir pour la 1^{ère} manche du CHALLENGE AURA EST BMX,
le samedi 13 octobre 2018.

Retrouvez les informations sur le site : www.bmxmeyzieu.com
ou sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/BMX-CLUB-de-Meyzieu-578558648846090/>
ou compte Instagram https://www.instagram.com/bmx_meyzieu/

REGLEMENT

Le règlement national 2018 sera le règlement de référence.

Tous les pilotes ayant répondu aux qualifications mises en place par les commissions départementales peuvent participer
(Nationaux et Elites compris ...)

Tous les vélos devront être équipés de plaques frontale et latérale conforme au règlement en vigueur.

Sur la plaque latérale la lettre accompagnant le numéro est fortement conseillée.

Il n'y aura pas de points sur les manches qualificatives.

EMARGEMENT

Pas d'émargement, ni de contrôle de licence.

L'émargement sera remplacé par une diffusion sur le site internet de la liste des pilotes et par un affichage par catégorie des pilotes. A chacun de s'assurer dans les temps, qu'il soit bien inscrit sans oublier de contrôler son numéro de pilote et que sa catégorie corresponde.

ESSAIS

Les Essais avec grille s'effectueront par blocs.

BLOC 1

- Cruisers Garçons + Filles

BLOC 2

- Prélencé, poussin, pupille, benjamin Garçons + Filles

BLOC 3

- Minime, Cadet Garçons + Filles

BLOC 4

- Juniors et plus Garçons + Filles

HORAIRE

9h00 accueil

Les essais se feront par bloc.

9h30 : essais

manche 1 et 2

pause

manche 3 + phases finales

ENGAGEMENTS

- Pour une épreuve 20 pouces **OU** Cruiser :
 - o 6 € par pilote jusqu'à la catégorie Benjamin (Incluse)
 - o 10 € par pilote pour les catégories Minime et Plus

- Pour une épreuve 20 pouces **ET** Cruiser :
 - o 12 € par pilote

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via le logiciel CICLE WEB accessible sur le site internet de la FFC « Engagements Clubs »

Le Règlement se fera sur place auprès du secrétariat par les responsables de chaque club.

Trois courses seront mises en ligne :

- 1- Challenge Auvergne-Rhône-Alpes BMX 20 pouces
- 2- Challenge Auvergne-Rhône-Alpes BMX 24 pouces
- 3- Challenge Auvergne-Rhône-Alpes BMX 20 + 24 pouces

La clôture des inscriptions se fera le 2 octobre 2018.

Passé ce délai, une pénalité sera appliquée pour tout engagement tardif.

Le responsable de chaque club devra veiller à bien valider ses inscriptions avant la date limite.

Tout absence de pilote devra obligatoirement être signalée au responsable du secrétariat.

A partir de 10 pilotes engagés, chaque club devra fournir un arbitre par jour de course.

CATEGORIES

Les catégories 2019 seront applicables.

Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie supérieure tout en gardant un classement séparé.

Pour les Filles dans les catégories Benjamins et moins, si elles sont moins de 4 pilotes dans les catégories, elles seront regroupées avec les garçons de la même catégorie, tout en gardant un classement séparé.

Pour la catégorie Elite Hommes, s'il y a moins de 4 pilotes : les pilotes intégreront la catégorie Homme 19/24.

Pour la catégorie Elite Femmes, s'il y a moins de 4 pilotes : les pilotes intégreront la catégorie Femme 17 et +.

Aucun sur-classement ne sera accepté.

CLASSEMENT ET RECOMPENSES

Tous les pilotes licenciés du comité Auvergne-Rhône-Alpes ayant participé seront classés.

Les résultats seront sur le site du comité : www.auvergnerhonealpescyclisme.com

Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

La réglementation concernant la cérémonie protocolaire sera appliquée (Cf.§6-Sanctions et appels-6.9.005)

REGLEMENT TECHNIQUE

Les pilotes ayant des licences en cours ne pourront pas participer aux épreuves.

Le pilote doit rester en possession de sa licence. Il devra vérifier lui-même sa catégorie, son numéro de pilote et autres renseignements.

Les responsables de club ou entraîneurs devront informer les pilotes de la réglementation FFC pour l'équipement des vélos et les tenues vestimentaires.

Les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir par le médecin de l'épreuve un certificat médical et le transmettre au secrétariat de la course avant la fin de la 3ème manche pour apparaître dans le classement.

Petit rappel, les numéros dans le dos des maillots ne sont plus tolérés pour les courses Auvergne-Rhône-Alpes.

Aucun changement ne sera effectué après l'affichage des races.

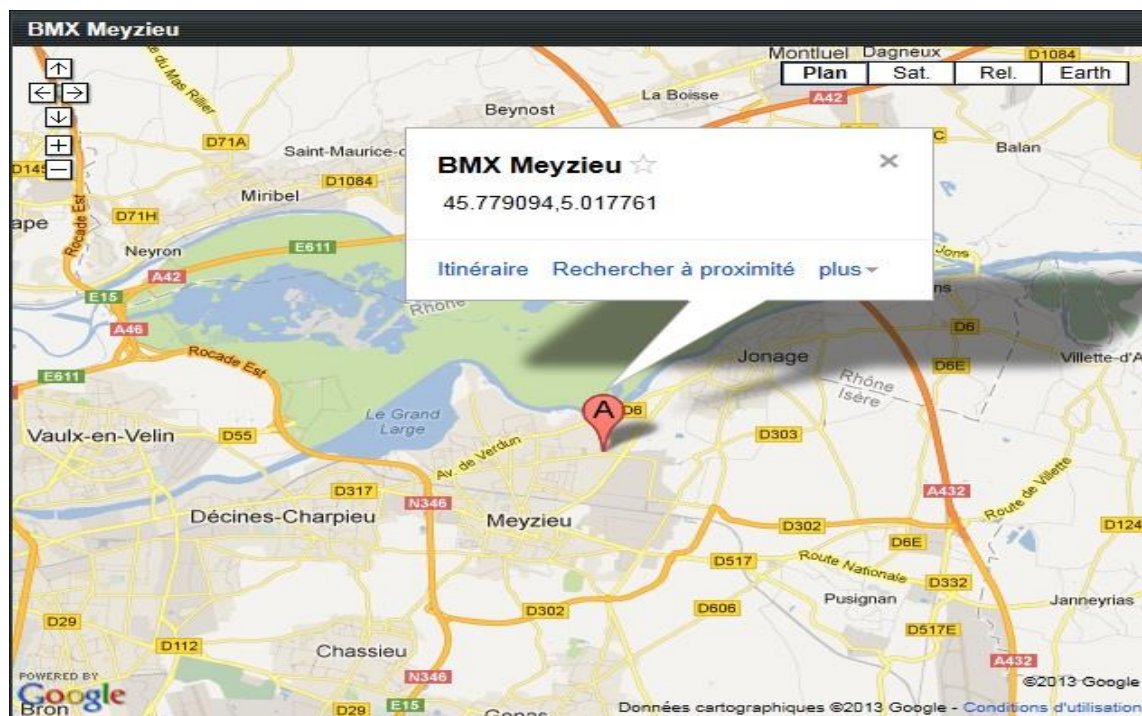
- Informations

Pour les pilotes NON Nationaux, la participation à DEUX manches (sur trois) du Challenge AURA BMX est obligatoire pour permettre la qualification et participation au Trophée- Championnat Régional et Challenge FRANCE de l'année !!!

La participation au Challenge AURA BMX n'est pas obligatoire pour les pilotes nationaux, mais leur présence est tout de même souhaitable.

Adresse : allée Jacques Brel/ chemin de pommier 69330 MEYZIEU

Point GPS : 45.779094 5.017761



Parking : il sera gratuit et se fera autour du site.

Restauration : tout au long de la journée, vous trouverez sur place une restauration complète.

Un shop/réparateur sera présent sur la course

**NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX POUR CETTE JOURNEE
SPORTIVEMENT
LE CLUB DE BMX MEYZIEU**

